



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Bourse de croissance TSX – ABI.V
Le 22 août 2013

ABCOURT ANNONCE UNE PREMIÈRE CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ SANS COURTIER VISANT UNE NOUVELLE ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES ET ACCRÉDITIVES

Mont-St-Hilaire (Québec) Canada, le 22 août 2013

Le présent communiqué de presse n'est pas destiné à être diffusé par les agences de transmission des États-Unis ni à être publié aux États-Unis.

M. Renaud Hinse, président et chef de la direction de Mines Abcourt inc. (Bourse de croissance TSX : ABI, Bourse de Berlin : AML-BE et Bourse de Francfort : AML-FF) (la « société ») a annoncé aujourd'hui que la société a procédé à une première clôture d'un placement privé d'un maximum de 700 000 \$ en unités ordinaires et d'un placement privé d'un maximum de 500 000 \$ en actions accréditatives, sans placeur pour compte, selon les modalités suivantes.

Lors de cette première clôture, la société a émis 719 unités pour une somme de 503 300\$ et 2 916 647 actions accréditatives pour une somme de 247 915\$. Chaque unité souscrite comprend une action de catégorie B (des « actions ordinaires ») de la société (les « Unités ») au prix de 0,07 \$ l'Unité alors que chaque action émise sur une base accréditive (les « actions accréditatives ») est offerte au prix de 0,085 \$ l'action accréditive. Chaque Unité consiste en une action ordinaire de la Société et un demi-bon de souscription pour l'achat d'une action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription entier donnera droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire de la Société au cours d'une période de 12 mois de la date de clôture, à un prix de 0,10 \$.

La société affectera le produit du placement des actions accréditatives principalement à l'avancement du projet de la mine d'or Elder dans la région d'Abitibi dans la province de Québec. Le produit du placement des Unités sera affecté à son fonds de roulement.

Une deuxième clôture à ces placements est prévue d'ici au plus tard le 4 septembre 2013.

Le placement est assujéti aux conditions habituelles et à l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX. Les titres émis et vendus dans le cadre du placement seront visés par une période de détention de quatre mois prévue par la législation sur les valeurs mobilières applicable.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat en ce qui concerne les titres de la société, et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat dans tous les territoires où une telle offre de vente ou sollicitation d'achat serait illégale.

Les Actions ordinaires et les actions accréditatives n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la loi américaine intitulée *Securities Act of 1933*, en sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ni d'aucune loi sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis et, sous réserve de certaines exceptions et conformément aux obligations d'inscription de la Loi de 1933 et des lois en valeurs

mobilières des États applicables ou en vertu de dispenses d'inscription de ces lois, elles ne peuvent être offertes, vendues ni livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis ni à des personnes des États-Unis (au sens de l'expression « *U.S. persons* » définie dans le règlement dit *Regulation D* pris en application de la Loi de 1933) (les « **personnes des États-Unis** »), ou pour le compte ou le bénéfice de celles-ci. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat concernant les titres qui y sont décrits aux États-Unis ou qui est présentée à des personnes des États-Unis.

À propos de Mines Abcourt

Mines Abcourt Inc. est une société canadienne d'exploration et de mise en valeur minière avec des propriétés stratégiquement situées dans le nord-ouest du Québec au Canada. La propriété Abcourt-Barvue avec des réserves de minerai et des ressources 43-101 en argent et en zinc et la propriété Elder avec des ressources 43-101 en or, ainsi que la propriété Aldermac avec des ressources historiques en cuivre et en zinc sont toutes les trois d'anciennes mines ayant déjà été en exploitation. Abcourt se concentre présentement sur l'avancement des projets Elder et Abcourt-Barvue en vue de les remettre en exploitation, avec Elder en priorité. Une étude positive de faisabilité 43-101 a été complétée en 2007 sur le projet Abcourt-Barvue. De plus, de l'équipement pour l'usine a été acheté (voir Communiqués de Presse du 16 février et du 9 août 2007 ainsi que du 1^{er} et du 7 février 2008). Aussi, un calcul de ressources 43-101 a été complété en 2012 pour la mine Elder. Une étude PEA positive sur la mine Elder a été réalisée dernièrement (Novembre 2012) par Roche Ltée, Groupe conseil. Pour de plus amples renseignements sur Mines Abcourt Inc. (TSXV : ABI), veuillez consulter notre site web www.abcourt.com et le site Sedar www.sedar.com (voir : Mines Abcourt Inc).

ÉNONCÉS PROSPECTIFS : Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse peuvent comporter de l'« information prospective ». L'information et les énoncés prospectifs peuvent notamment inclure des énoncés au sujet des projets, des coûts, des objectifs ou du rendement futurs de Mines Abcourt inc. (la « société »), ou des hypothèses sous-jacentes à ceux-ci. Dans le présent communiqué de presse, les verbes tels que « pouvoir », « croire », « prévoir », « s'attendre », « avoir l'intention », « projeter », « estimer » et d'autres expressions semblables, leur mode conditionnel ou futur et leur forme négative, ont été employés pour signaler de tels énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sauraient être interprétés comme une garantie de rendements ou de résultats futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ces rendements futurs seront réalisés ni à quel moment ils pourraient l'être. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont fondés sur les renseignements alors connus et (ou) sur les croyances de bonne foi de la direction à l'égard d'événements futurs. Ils sont assujettis à des risques connus ou inconnus, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs imprévisibles, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la société. Ces risques et incertitudes incluent notamment ceux qui sont décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la société datée du 11 mai 2012 et pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux que laissent entrevoir les énoncés prospectifs. La société n'a pas l'intention de mettre à jour ou de réviser l'information prospective ou les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse pour tenir compte de l'information, d'événements ou de circonstances subséquents ou pour toute autre raison, et elle n'est tenue à aucune obligation à cet égard, sauf si les lois applicables l'y obligent.

Ce communiqué de presse a été préparé par M. Renaud Hinse, une personne qualifiée, président de Mines Abcourt inc.

Pour de plus amples informations :

Renaud Hinse, président

T : 819 768-2857 450 446-5511

F : 819 768-5475 450 446-3550

Courriel: rhinse@abcourt.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.